



Orsac Insertion

Service d'accompagnement à l'emploi
Bourg-en-Bresse - Ain



Secteur :
Social (adultes)

Administrateur délégué
Paul Gaudron

Directrice
Marielle Michel



Orsac Insertion propose des services diversifiés dans 3 grands domaines :

- l'aide au maintien dans l'emploi ou dans la formation
- l'accompagnement vers l'insertion professionnelle
- l'accompagnement vers la formation et/ou la reconversion professionnelle.

Ses services s'adressent aux :

- personnes fragilisées par des troubles psychiques et/ou par la déficience intellectuelle
 - personnes reconnues « travailleur handicapé »
 - patients en centre de rééducation (Orcet-Mangini et hôpital de jour).
- Une équipe de psychologues, de conseillers en insertion professionnelle et de formateurs propose un accompagnement groupal et/ou individuel.

L'action en direction des personnes en situation de handicap psychique

– **Les Prestations ponctuelles spécifiques pour les personnes en situation de handicap psychique ou de handicap mental** : ces PPS, financées par l'AGEFIPH, sont délivrées par Orsac Insertion sur prescription*.

Ces prestations sont destinées à la préparation, l'orientation et l'aide à l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi ou de salariés bénéficiaires de la loi du 11 février 2005. Orsac Insertion propose une aide à l'élaboration d'un projet professionnel, à la validation du projet, à l'appui à la prise de poste et à la formation, ainsi qu'une aide au maintien dans l'emploi.

– **Partenariat avec les équipes médico-sociales du CPA** : des personnes ayant des troubles psychiques stabilisés sont orientées par le CPA vers Orsac Insertion. Les professionnels les aident pour s'orienter et préparer un projet professionnel, ou les aident à faire le deuil du travail; ils les soutiennent dans le retour ou le maintien dans l'emploi et réalisent des bilans diagnostic milieu protégé / milieu ordinaire.

La prévention de la désinsertion professionnelle

– **Dans le cadre d'une convention avec Orcet-Mangini**, Orsac Insertion intervient auprès de patients hospitalisés en risque d'inaptitude.

– **Action de remobilisation professionnelle (ARP) en partenariat avec la CPAM de l'Ain**: réalisée sur prescription de la CARSAT, cette action s'adresse à des assurés du régime général confrontés à une problématique de santé et présentant des freins psychologiques importants au retour à l'emploi, salariés en arrêt de travail médicalement justifié et indemnisé. Orsac Insertion aide ces personnes à reprendre confiance dans leurs capacités à retravailler, à se remobiliser et à engager les démarches de retour dans la vie active.

Fiche d'identité

Historique

En 1994, la structure a été créée pour accompagner vers l'emploi et soutenir des jeunes et des adultes en sortie des établissements de l'Orsac. Rebaptisée Orsac insertion, elle précise sa mission à l'attention des personnes présentant des troubles psychiques.

Coordonnées

12 rue du Peloux
01000 Bourg-en-Bresse
tél. 04 74 23 50 63
secretariat@orsacinserion.fr

Personnels

4,3 ETP

Budget 2016

0,25 M€

• Un service aux entreprises

Orsac insertion peut intervenir à la demande des entreprises qui souhaitent un appui-conseil en cas de difficulté liée à l'emploi d'un travailleur salarié. Ce service, financé par l'entreprise, fait l'objet d'un devis.

• Service formation

Orsac insertion propose des cycles de formation « sensibilisation à l'accompagnement des personnes handicapées psychiques », pour les professionnels en contact avec ces personnes, plus particulièrement dans les domaines de l'emploi, de l'insertion et de l'orientation.

• Service d'accompagnement à la sortie d'ESAT

Orsac Insertion dispose de 6 places pour un accompagnement dans le projet de sortie d'ESAT vers le milieu ordinaire. Ce service est financé par le Conseil régional.

** de Cap Emploi, de Pôle Emploi, du SAMETH, des Missions locales jeunes, des médecins du travail, de la CTME, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, et des entreprises.*